

K.Théob.
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 15 février 1961



N° 541/Ens. 2

Monsieur le Préfet des Etudes
de l'Athénée Royal
à
U S U M B U R A.-
=====

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que suivant les copies des accréditifs, les revenus annuels de Monsieur KAMILINDI Claudien, Assistant Médical à Maraba, père de l'élève KANOBAYITA Innocent, sont de 154.020 frs.-

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet des études, l'assurance de ma considération très distinguée.-

Pour l'Administrateur de Territoire,
Le Secrétaire de Territoire,
E. LENOIR